



procuracion succession Espagne

Par **bribri69**, le **01/10/2024** à **16:08**

Bonjour,

Je suis dans une impasse pour une succession:

Ma maman de nationalité espagnole vivant en France est décédée en France. Elle avait quelques biens en Espagne. Nous sommes trois héritiers Mon neveu héritier de mon frère décédé, mon frère sous tutelle de sa fille et moi-même.

Moi étant la seule personne à pouvoir me déplacer en Espagne pour gérer la succession, mon neveu m'a fait une procuracion auprès du Consulat Espagnol.

J'ai un souci pour mon frère sous tutelle, le notaire en Espagne veut une procuracion mentionnant que ma nièce suivant jugement est tutrice de son père et me donne procuracion pour gérer la succession. Cette procuracion doit être traduite par un traducteur assermenté et apostillé par le tribunal. Or les quelques notaires que j'ai contacté en France ne savent pas faire.

Je suis perdue